

DÉNEIGEMENT

La Municipalité de Saint-Zacharie désire informer la population de la façon de signaler une situation dangereuse concernant le déneigement. Voici la procédure à suivre :

- 1) Vous devez téléphoner au 418-593-3185, poste 3, puis faites le 0.
- 2) Vous devez vous identifier en laissant votre nom et numéro de téléphone et signaler la situation dangereuse avec le plus de précision possible (quelle route, vis-à-vis quelle adresse).
- 3) Vous devez demeurer poli avec la personne qui vous répond, cela aidera à solutionner le problème.
- 4) Seules les plaintes des personnes qui s'identifieront seront prises en considération.

Merci de votre collaboration.

DÉNEIGEMENT DE LA ROUTE 275

Prenez note que la route 275 (direction St-Prosper jusqu'au 7^e rang et direction St-Côme, la 15^e avenue Sud, la route des Côtes, la route Centrale et une partie du rang 2 Est direction USA) est entretenue par le Ministère des Transports.

Si vous avez des plaintes à propos de ces routes, veuillez téléphoner au 1-418-625-6501.